

**Syndicat Mixte du Vivarais Méridional  
Mairie- BP 51- 07 402 Le TEIL Cedex**

**Extrait du registre des délibérations**

**Date de convocation : le 3 septembre 2021 Séance du 9 septembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 9 septembre, le comité syndical du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional, légalement convoqué le 3 septembre, s'est réuni à 9h00, à la mairie de Viviers, sous la présidence de Monsieur Serge VILLARD, 1<sup>er</sup> vice-président.

Nombre de délégués : 12                      Présents : 4                      Votants : 4

Vote : 4 pour 0 contre 0 Abstention

**Etaient présents** : Serge VILLARD, Benoit VIDAL, Michelle GILLY, Pierre SAPHORES

**Procuration(s)** :

**Etai(en)t absent(s)**: Rachel COTTA, Bernard NOEL, Olivier FAURE, Nadia SEGUENI, Jean-Luc COUVERT, Pierre CLEMENT, Michel CHENIVESSE, Michel BOYER, Karine TAULEMESSE, Bernard CHAZAUT, Michèle PETITJEAN, Bénédicte SAUJOT-BEDIN, Frédéric DORTHE, Monique BOF

**Etai(en)t excusé(s)** : Philippe EUVRARD, Sylvie CADDET, Jacky BEAU, Martine MATTEI, Isabelle SAIMMAIME PERICO

**Secrétaire de séance** :

**DELIBERATION N°2021-19: TARIFICATIONS DES MEDIATIONS**

Vu le code des collectivités locales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget ;

Vu la délibération N°2019-29 concernant la tarification des médiations ;

**La présidente expose à l'assemblée :**

Le récapitulatif des délibérations concernant les tarifications du Pays d'art et d'histoire se traduit comme suit :

**Visites individuelles**

Plein tarif	4 €
Tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi, enfants -12 ans)	2 €
Tarif enfants -6 ans	Gratuit
	D2015-15

**Visites groupes adultes**

	Partenaires institutionnels en lien direct avec le PAH (EPIC, CC, ...)		Autres groupes du territoire PAH (associations, CE, privés, ...)		Extérieurs (+ frais déplacement du guide : 15€ jusqu'à 30km / 20€ plus 30km)	
	du lundi au samedi	dimanches et jours fériés	du lundi au samedi	dimanches et jours fériés	du lundi au samedi	dimanches et jours fériés
2h	75,00 €	112,50 €	105,00 €	157,50 €	105,00 €	157,50 €
2h Langue étrangère	105,00 €	157,50 €	135,00 €	202,50 €	135,00 €	202,50 €

1/2 journée	105,00 €	157,50 €	150,00 €	225,00 €	150,00 €	225,00 €
Journée	165,00 €	247,50 €	225,00 €	337,50 €	225,00 €	337,50 €

D2014-07

### Visites Jeune Public – Loisirs

	Territoire	Hors territoire PAH qui viennent sur notre territoire	Passerelle Patrimoine fournitures + déplacement
1h	30 €	50 €	50 €
2h	60 €	100 €	100 €
1/2 journée	90 €	150 €	150 €
Journée	150 €	250 €	250 €

D2015-07

### Visites Jeune Public - Scolaires

	Territoire	Hors territoire	Passerelle Patrimoine
1h à 2h	75 €	105 €	105 €
1h à 2h Langue étrangère	95 €	125 €	125 €
1/2 journée	105 €	160 €	160 €
Journée	165 €	260 €	260 €

D2017-14

D2017-15 + fournitures + déplacements barème PP

### Tarif majoré les dimanches et jours fériés pour les interventions à la demande Passerelle Patrimoine

#### Jeune public loisirs

	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés
1h	50€	75€
2h	100€	150€
½ journée	150€	225€
journée	250€	375€

D2019-29

#### Jeune public scolaire

	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés
1h à 2h	105.00€	157.50€
1h à 2h langue étrangère	125.00€	187.50€
½ journée	160.00€	240.00€
journée	260.00€	390.00€

D2019-29

Frais de déplacement : 30€ au delà de 50 km

Frais de déplacement pour les interventions du PahVm hors territoire à destination des jeunes publics en temps de loisir et des jeunes publics en temps scolaire :

- 15€ pour une distance entre la résidence administrative et le lieu de l'animation jusqu'au 30km aller-simple
- 20€ pour une distance entre la résidence administrative et le lieu de

- l'animation au-delà de 30km et jusqu'à 50km aller-simple
- 30€ pour une distance entre la résidence administrative et le lieu de l'animation au-delà de 50km aller-simple

### Tarification des fournitures (matériel pédagogique) pour les ateliers quelques soient les publics

Le coût des fournitures variant en fonction du type d'atelier et du nombre participants aux ateliers, il est établi le tableau suivant :

Nombre de personnes	Atelier type A	Atelier type B	Atelier type C	Atelier type D
1 à 10	7€	10€	12€	15€
11 à 20	14€	20€	24€	30€
21 à 30	21€	30€	36€	45€
31 à 40	28€	40€	48€	60€

### Tarif forfaitaire

Pour toutes demandes spécifiques hors territoire PahVm nécessitant une préparation particulière (visites et animations peuvent être demandées au PahVm en reconnaissance de son savoir faire dans le domaine de la médiation) un tarif de 100€ est fixé.

### Il convient de rajouter les points suivants :

Il est proposé d'introduire la notion de gratuité des médiations sous certaines conditions. Le SMVM se réserve la possibilité :

- De proposer d'effectuer certaines visites gratuitement pour les partenaires (collectivités, associations, ...) quand il estime qu'elles sont relatives à un partenariat et ne relèvent donc pas d'une prestation, pour des animations exceptionnelles qu'il estime prioritaires dans son programme, ou lorsqu'elles bénéficient d'un financement spécifique.
- D'introduire la gratuité tout public pour certaines visites guidées et animations qu'il propose.

Le COMITE SYNDICAL,  
Entendu l'exposé de Madame la présidente,  
Après en avoir délibéré

- Approuve la proposition de la présidente,
- Autorise la présidente à signer tous les documents liés à la présente délibération,

### PRECISE :

- que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice

Extrait certifié conforme,  
La Présidente,  
Martine MATTEI  
La Présidente certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte,

P.D.

